



Directives mises à jour en réponse à COVID-19

Le jeudi 12 mars 2020

Chères amies, chers amis des diocèses de Québec et de Montréal,

Le 11 mars, l'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré que le COVID-19 est une pandémie. Ce même jour, le premier cas de coronavirus a été diagnostiqué sur le territoire du diocèse de Québec.

Par mesure de prudence et avec une volonté particulière de protéger les personnes les plus vulnérables à la propagation de ce virus, les mesures liturgiques suivantes doivent être mises en œuvre dans toutes les assemblées du diocèse de Québec et du diocèse de Montréal, et ce immédiatement et jusqu'à nouvel ordre :

1. **Le partage de la coupe commune doit être suspendu lors des célébrations de l'eucharistie.** Le/la célébrant(e) doit consacrer à la fois le pain et le vin, communier aux deux espèces, mais administrer uniquement le pain consacré à l'assemblée. De même, lorsque la sainte communion est distribuée à partir de la réserve sacramentelle, seul le pain sera offert. Bien que la pratique préférée dans l'Église anglicane soit que tous les communiants reçoivent normalement à la fois le pain et le vin à l'eucharistie, l'Église enseigne également que nous participons quand même pleinement à la sainte communion en recevant « une seule espèce ». Les petites coupes individuelles de communion ne doivent pas être utilisées comme alternative à la coupe commune pendant cette période.
2. **Évitez tout contact physique lors de l'échange de paix et à l'offertoire.** Normalement, pendant la liturgie, les membres de l'assemblée sont invités à échanger un signe de paix du Christ, qui prend généralement la forme d'une poignée de main ou d'une étreinte. Pour l'instant, veuillez plutôt échanger un simple salut et continuer à vous offrir verbalement la paix du Christ. De même, l'offrande doit être acceptée de manière à éviter que plusieurs personnes ne touchent le panier de collecte.

Veuillez également continuer à suivre les autres recommandations d'hygiène contenues dans les déclarations diocésaines publiées en février. Il s'agit notamment de veiller à ce qu'un désinfectant pour les mains soit disponible dans chaque église; aux président(e)s de se laver ou de se désinfecter les mains avant de distribuer la communion, et de rester à la maison si vous êtes malade.

Soyez également attentif aux conseils des responsables provinciaux et fédéraux de la santé publique, notamment en ce qui concerne les pratiques comme l'isolement social. Nous vous invitons à être particulièrement attentifs à tous les membres de nos communautés—en particulier les personnes âgées—qui peuvent se sentir particulièrement isolés et vulnérables pendant cette période et qui pourraient avoir besoin d'aide ou même d'un simple appel téléphonique.

Enfin, nous demandons vos prières pour ceux qui souffrent de cette maladie, pour les soignants, les professionnels de la santé, les responsables de la santé publique et ceux qui recherchent un traitement et un remède contre COVID-19. Priez également pour ceux dont les moyens de subsistance sont menacés par l'impact économique de cette pandémie. Que tout ce que nous dirons et ferons pendant cette période incertaine soit fondé sur la foi et l'espérance dans la providence de Dieu, et soit un reflet de la compassion et de l'amour du Christ.

Mgr Bruce Myers
Évêque de Québec

Mgr Mary Irwin-Gibson
Évêque de Montréal